

MSA Nord -Pas de Calais

Mention d'information RGPD - n°23-12

Actions du service Gestion du risque (GDR)

La Mutualité Sociale Agricole du Nord – Pas de Calais met en œuvre un traitement de données à caractère personnel dénommé « **Actions du service Gestion du risque (GDR)** ».

La Mutualité Sociale Agricole, dans le cadre de ses missions de Gestion du risque et de maîtrise des dépenses de santé, doit s'assurer de la bonne application par les établissements et professionnels de santé, des dispositions légales, réglementaires et tarifaires, concernant les prestations qu'elle est appelée à rembourser, dans le cadre de la mise en œuvre du plan national GDR. Le cas échéant la MSA est amenée à notifier des indus.

Le traitement a pour finalité de vérifier l'exactitude des sommes présentées au remboursement par les établissements et les professionnels de santé pour les prestations réalisées en faveur des adhérents de la Mutualité Sociale Agricole du Nord - Pas de Calais, au regard des différentes normes et règlements.

Les différents objectifs sont :

- De prévenir des risques d'aggravation d'une pathologie existante, de mésusage d'un acte ou d'un produit de santé et d'améliorer la connaissance des malades concernant leur pathologie et leur prise en charge,
- De limiter les dépenses aux soins utiles et nécessaires,
- De contribuer avec des rappels de bonnes pratiques à la prévention de nos assurés
- De lutter contre les abus et les fraudes
- D'accompagner et/ou récupérer des prestations indument versées

Ce traitement est basé sur le principe de licéité d'obligation légale.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- Données d'identification,
- Informations d'ordre économique et financière,
- NIR,
- Données de santé.

L'accès aux données est réservé, en tant que destinataires internes : aux collaborateurs dûment habilités des services de GDR, Recouvrement/ juridique, Lutte Contre la Fraude, Santé (PE/PN/GPCD), CMCD et à toute autre personne, dûment habilitée, nécessaire à l'exécution de cette fiche de traitement et en tant que destinataires externes entrant dans la finalité de cette fiche de traitement : professionnels de santé, CPAMs avec délégation, avocats si besoin ou tout autre destinataire externe entrant dans le champ de cette fiche de traitement

Les données sont conservées par la MSA Nord – Pas de Calais durant une période de 5 ans sauf procédure juridique en cours (délai prolongé : Art D.253-45 CSS).

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès des données qui vous concernent.

Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole du Nord – Pas de Calais ou à sa Déléguée à la Protection des Données (DPO) à l'adresse mail suivante : dpo.grprec@msa59-62.msa.fr.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy - TSA – 80715 – Paris Cedex 07.